

STRATEGIE D'INTERNATIONALISATION

CAMPUS LA PROVIDENCE

2021-2027

La stratégie d'internationalisation du Campus La Providence à Blois est liée aux valeurs fondatrices mêmes de l'établissement avec quatre grands axes que l'on retrouve dans le projet éducatif et notamment « s'ouvrir » et « répondre aux besoins ». Cette ouverture aux autres, à la culture, au monde du travail et à l'international est donc au cœur des objectifs que se fixe notre établissement, avec la volonté de permettre à toute la communauté éducative : lycéens, étudiants, enseignants, personnels non enseignants, d'appréhender d'autres cultures, d'autres environnements, d'autres façons de penser, à se sentir citoyen européen et citoyen du monde.

Dans ce contexte, chacun doit se voir offrir la possibilité de vivre des expériences permettant de développer des compétences personnelles, intellectuelles, culturelles et professionnelles, afin d'apprendre à s'adapter, à rebondir, innover et évoluer tout au long de la vie.

Notre première participation à un projet Erasmus remonte à 1989 pour les sections de techniciens supérieurs (cycle court) et, depuis 1995, un service « Relations internationales » existe au sein du Campus. Il est clairement identifié dans la structure et la personne, qui en est responsable, participe au conseil de direction. Elle est en charge du développement et de la mise en œuvre de tout projet d'ouverture à l'international.

Aujourd'hui encore, nous visons l'accompagnement et la promotion de tout projet de mobilités d'apprenants et/ou de personnels enseignants ou non-enseignants afin qu'un nombre croissant d'entre eux puisse vivre une expérience européenne. En parallèle nous souhaitons maintenir et développer les différents partenariats existants qui permettront d'atteindre nos objectifs.

Nous avons déjà travaillé avec des établissements dans plusieurs pays d'Europe comme la Belgique, la Suède, l'Italie, l'Espagne ou la Finlande dans le cadre d'échanges scolaires et/ou de mobilités de stages ou de formation pour les apprenants et le personnel enseignant et non-enseignant. Ces partenariats constituent des points de force sur lesquels nous pouvons nous appuyer.

Depuis plus de 20 ans, un partenariat avec le lycée VrijeHandelschool de Sint Niklaas en Belgique flamande permet de mener de nombreux projets de mobilités de stages d'apprenants et

d'enseignants. Cette coopération s'est renforcée, au fil des années, amenant nos deux lycées à toujours plus de réciprocité. Ainsi, des lycéens de la filière administrative (BAC PRO GA) ont tous les ans la possibilité d'effectuer un stage en entreprise avec le soutien de cet établissement partenaire qui a une filière similaire, et en retour, notre établissement permet à quelques lycéens belges non francophones de vivre une immersion en entreprise sur Blois pour une durée de deux semaines. Un projet de coopération a d'ailleurs été signé de façon plus formelle par notre lycée et notre partenaire de Sint Niklaas afin de permettre à des jeunes belges et français d'effectuer deux semaines de stages en entreprise chez leurs voisins européens en 2021. Cette coopération se poursuivra sans nul doute les années suivantes, les équipes pédagogiques des deux établissements souhaitant voir ces expériences d'immersion en entreprise perdurer. La confiance, l'encadrement sur place et l'attention portée aux apprenants, la qualité des échanges avec les différents acteurs, leur enthousiasme et investissement, sont des éléments importants qui font la durabilité de ce partenariat. Les entreprises partenaires ou structures accueillant nos apprenants sont choisis avec l'aide de l'établissement partenaire ce qui permet de s'assurer que les tâches proposées répondent aux exigences du programme et qu'un suivi avec un tuteur est assuré.

Il nous paraît aujourd'hui essentiel de permettre à un plus grand nombre de vivre une expérience similaire et d'élargir cette possibilité à d'autres filières et notamment à la filière vente et à la filière énergie et numérique. Notre objectif sur la durée du programme ERASMUS à venir est de permettre à au moins 3 à 5% de nos apprenants de partir en mobilité durant leur cursus de 3 ans en lycée professionnel. Nous souhaitons privilégier les mobilités de stage en entreprise.

Les projets de coopération et de mobilités existent déjà et la stratégie d'internationalisation du Campus La Providence vise à les développer année après année, afin qu'un nombre croissant d'apprenants et de personnels puissent saisir cette opportunité de s'ouvrir à une autre culture, un autre mode de penser, développer une appétence pour les langues étrangères et bénéficier par la suite de ces expériences dans la poursuite d'études, la recherche d'un emploi ou la transposition dans leurs pratiques professionnelles.

Les expériences de mobilités passées du personnel et notamment le « job shadowing » ont permis aux participants de faire évoluer leur manière d'enseigner en développant notamment l'utilisation d'outils numériques et en ayant recours à des méthodes pédagogiques innovantes. Ils ont également pris conscience des différences culturelles que l'on ne peut que saisir en étant en immersion dans un établissement scolaire d'un autre pays européen. De même, l'accueil de personnels venant d'autres pays a permis des échanges très enrichissants.

La crise liée à la covid19 n'a pas freiné notre envie de faire évoluer nos pratiques en allant à la rencontre de personnels enseignants et non enseignants européens.

L'importance de l'utilisation des outils numériques est encore plus vraie au vu du contexte actuel. A cela s'ajoute les différentes réformes qui nécessitent une réflexion et une évolution des pratiques pédagogiques comme c'est le cas avec le chef d'œuvre ou la co-intervention.

L'accompagnement et l'encadrement d'apprenants en situation de handicap ou défavorisée, la question de l'orientation mais aussi l'usage pédagogique du numérique sont autant de points sur lesquels il nous paraît essentiel d'avancer. Nous souhaitons donc vivement que sur la durée du programme ERASMUS à venir, nous puissions faire partir en mobilité au moins 5 à 10 % du personnel enseignant et non enseignant.

Le service qualité qui existe depuis plus de 15 ans permet de répondre aux exigences des différents labels obtenus, tels que E3D (renouvellement « Ambassadeur 2019-2022 »), Lycée des Métiers (label obtenu en 2010), Euroscol (label obtenu en 2019) ce qui implique l'engagement de tous dans l'amélioration des procédures et du fonctionnement même de l'établissement.

Notre stratégie d'internationalisation rentre pleinement dans les exigences du label lycée des métiers et les nombreux projets d'ouverture à l'international ont été valorisés par l'obtention du label Euroscol l'an passé. Il est clairement essentiel au Campus La Providence de poursuivre cette internationalisation du parcours de nos apprenants et du personnel enseignant et non-enseignant.

Le 28 octobre 2020